

COMPTE-RENDU DE LA REUNION TENUE AU MIJEUCOOP SUR L'EVALUATION
ET L'IDENTIFICATION DES PROJETS RURAUX EN FAVEUR DES JEUNES.
Le 12/7/1988.

La réunion a débuté vers 15 H 00 dans la grande salle de conférence du MIJEUCOOP et regroupait outre les membres de la mission BIT/PECTA, Messieurs

- MUNYAMPARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP, Président,
- KURAZIKURONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation,
- KLYGOCHE Ferdinand, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets,
- RUSANTANWA Augustin, Chef de Division Production
- KAREYEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement,
- HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation,
- NSANZABAGANA François, Chef de Division Planification a.i
- ABAYISENGA Anicet, attaché à la Division Production.

Mme BOKSTAR Christine, Chef de Projet "Micro-réalisations".

La réunion avait pour objet la présentation et l'examen des termes de référence de l'étude que doit mener la mission d'évaluation et l'identification des projets ruraux en faveur des Jeunes.

L'étude devra fournir les données concrètes de l'évaluation, des propositions d'actions à entreprendre pour créer et accroître l'emploi des jeunes en zones rurales.

Le Président de la réunion a d'abord présenté les chefs de service présents en réunion avant de donner la parole à la délégation BIT/PECTA pour présenter et expliquer les termes de référence de l'étude envisagée.

Prenant la parole, la délégation BIT/PECTA, a rappelé les termes de référence de l'étude tel que repris en quatre points dans le document de "Projet d'assistance au Gouvernement de la République du Rwanda" approuvé par 3 signataires (Gouvernement Rwandais, OIT, BIT/PECTA)

- Faire des recommandations et des suggestions pour la résolution des problèmes recensés par l'évaluation en vue de l'élaboration d'une politique nationale de promotion des emplois ruraux.
- Identifier des projets concrets-types d'actions nouveaux pour créer davantage des emplois productifs ruraux pour les jeunes.
- Assister, par des recommandations et/ou des suggestions à la réorientation ou à la suppression de certaines actions entreprises par le gouvernement ou le secteur privé, pour la création des emplois ruraux suite à l'inventaire de ces actions, réalisé par la cellule Nationale du MIJEUCOOP.

.../...

- Procéder à l'analyse des systèmes de formation (général, technique et professionnel) et faire des propositions pour la meilleure adéquation formation/emploi nécessaire à la génération et à la dynamisation des activités dans les divers secteurs économiques du pays et principalement dans le secteur rural.

Après cette présentation la mission BIT/PECTA a invité les participants à donner des observations sur les résultats attendus de cette mission. Le Directeur Général de la Jeunesse a pris la parole pour informer la mission que les orientations existent dans le domaine de l'emploi des jeunes et sont contenues dans certains documents à savoir :

- Stratégies sectorielles
- Prospectus de la Jeunesse
- Séminaire de réflexion sur la promotion de la Jeunesse Rwandaise
- Discours du Chef de l'Etat à l'U.N.R. NYAKINAMA.

Les problèmes relatifs à la promotion des Jeunes se trouvent identifiés dans ces documents mais comment mettre en oeuvre les programmes d'actions envisagés ? Les problèmes de la Jeunesse ne concernent pas que le MIJEUCOOP mais aussi d'autres départements s'occupant de l'éducation et de la production. Il est donc demandé à la mission BIT/PECTA, de donner des avis en ce qui concerne les orientations du Gouvernement pour résoudre les problèmes de la Jeunesse (Formation-emplois,)

S'agissant de l'identification des projets concrets c'est notre plus grand souci. Il n'y a pas beaucoup d'imagination dans la diversification des actions. Ce qui fait que quand il y a une activité qui prend naissance, tout le monde se lance dans cette activité.

Les métiers principaux exercés se limitent à trois :

- Menuiserie
- Maçonnerie
- Couture.

Les autres métiers ne sont pas bien maîtrisés

D'une part on constate un pléthore de personnes qui exercent certains métiers et d'autre part il y a des besoins non satisfaits dans d'autres.

Concernant les réorientations entreprises par le Gouvernement, celui-ci (Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif) se propose de réorienter les actions de production et de formation. Vers les métiers répondant aux besoins spécifiques de chaque région (formation par cohorte).

Pour ce qui est de l'analyse complète du système de formation actuel, on ne peut pas s'assurer que le temps imparti à la mission le permettra toutefois le Ministère du Plan envisage une enquête sur la formation-emploi.

En outre l'UNR vient de sortir une étude sur l'évaluation sur le système d'enseignement. La mission pourrait se référer à cette étude pour enrichir son travail.

Une autre intervention se rapporte à la formation dispensée dans les CERAI et C.F.J. qui n'est qu'une formation de base et ne permet pas toujours aux bénéficiaires de s'intégrer dans le système de production. D'où les difficultés que rencontre le projet "micro-réalisations" pour trouver des projets à financer en faveur des jeunes.

Un participant a souhaité qu'au cours de la mission, des technologies nouvelles ainsi que des emplois nouveaux puissent être identifiés. A ce souhait il a été répondu qu'il n'y a pas de recettes pour le moment.

Un autre intervenant s'exprime ainsi : la mission arrive au moment où les orientations sont déjà données mais des problèmes subsistent. La réflexion doit être menée dans le sens de trouver des solutions à ce problème. Les termes de référence sont formulés en quatre points, mais le point d'identifier les projets-types constitue le noyau de tout le travail à effectuer avec les conditions de leur réalisation. Identifier un projet suppose une étude du milieu, de l'environnement technologique, socio-économique, culturel (formation) et dans lequel le projet pourra s'intégrer.

Un autre intervenant a demandé si la mission ne pourrait pas partir des données de l'inventaire de certaines communes pour proposer des projets concrets.

Il a été répondu que cette proposition était déjà envisagée par les autorités du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif mais que les modalités d'applications restent à arrêter. Il faudra déterminer quelles communes on pourra contacter. Vu que les problèmes et les potentialités se ressemblent presque dans la plupart des communes, les résultats obtenus pour une ou deux communes seront extrapolés sur d'autres présentant les mêmes potentialités, contraintes et variables.

Enfin le Directeur Général de la Jeunesse a remercié les participants à la réunion pour leurs observations pertinentes et a proposé à la Délégation BIT/PECT d'organiser son travail en commençant par le contact des services, des groupements se trouvant à Kigali (pour compléter les informations recueillies dans les documents) à savoir.

- Le Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
- Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (CERAI)
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (technologies)
- Les Organisations non-gouvernementales
- Les 2 Centres de formation des Jeunes GACULIRO et MASAKA
- l'Union des Banques Populaires au Rwanda.

Pendant trois semaines de travail, la délégation BIT/PECTA sera accompagnée par deux agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif :

- Monsieur NSANZABAGANWA François, Chef de Division Planification a.i.
- Monsieur APAYISENGA Anicet, attaché à la Division Production.

La réunion a clos ses travaux à 16 H 45'.

Le Rapporteur :

APAYISENGA Anicet



Le Président de la Réunion :

MUNYALBARAGA Narcisse.-

